

Éditorial

IL NE S'AGISSAIT PAS SEULEMENT DE SACRIFIER À LA CÉLÉBRATION CONVENUE D'UN ANNIVERSAIRE, 1700 années plus tard. L'étude du Concile de Nicée, en 325, recèle en effet plusieurs intérêts pour le chrétien contemporain. On peut noter, entre autres :

- L'importance de la conciliarité et de la synodalité pour l'Église aujourd'hui, comme en a témoigné le synode sur la synodalité tenu à Rome en deux sessions, en 2023 et 2024. La question peut ici se formuler ainsi : quel est l'intérêt propre, pour la vie de l'Église, de rassembler des évêques ? S'agit-il uniquement de rendre possible une intelligence commune, en vue de résoudre des questions délicates ? Ou cela permet-il en outre de recevoir une assistance spéciale de l'Esprit Saint, qui assure la communion entre évêques et au sein de l'Église tout entière ?
- La définition de la foi chrétienne, qui a exigé le recours à des notions rares dans les Écritures ou tout à fait extra-scripturaires, comme les termes grecs *ousia* et *homoousios*. Cela pose la question du recours à la philosophie profane, en vue de défendre ce que la foi contient de plus propre. Les réticences de certains évêques à Nicée devant l'emploi de termes non bibliques annonce les divergences entre chrétiens sur l'emploi de catégories philosophiques, qu'elles soient scolastiques ou modernes. Que l'on songe à la remise en cause par Harnack (1851-1930) de l'emprunt à la philosophie grecque, responsable d'une hellénisation de la foi¹.

¹ Du moins selon la présentation de cette remise en cause par Benoît XVI, dans son fameux discours de Ratisbonne, le 12 septembre 2006

- Le souci de l'unité de l'Église, qui a donné naissance en nos temps au mouvement œcuménique.

Dans ce numéro d'*Aletheia*, nous avons voulu honorer ces différentes dimensions de l'actualité de Nicée. L'article du Philippe Vallin, professeur émérite à l'Université de Strasbourg, montre comment il s'est alors agi de défendre la « foi des petits ». La réunion conciliaire des évêques et l'intervention du Saint-Esprit (bien plus que celle de l'empereur romain Constantin !) devaient veiller à la transmission intégrale du message chrétien.

La contribution de Khaled Anatolios, professeur à l'Université de Notre-Dame, aux États-Unis, permet de préciser l'apport du concile de 325 pour l'existence chrétienne, promise à une « pleine » divinisation. Frère Marie-Alexandre Dallaporta montre, en patrologue et théologien, comment l'arianisme, condamné à Nicée, s'inscrit dans la longue durée des hérésies remettant en cause la foi dans le Christ.

Frère Martin Sabathé, quant à lui, souligne l'apport de la foi définie à Nicée en la divinité absolue du Fils pour une théologie et même une spiritualité de la rédemption. Au-delà de la technicité des termes employés à Nicée, l'enjeu est bien celui de l'intégrité de la vie chrétienne. Frère Patrick Prétot explore la dimension liturgique dans quatre décisions du concile de Nicée : la date de Pâque, l'administration du viatique aux mourants, le rôle propre des diacres et l'interdiction de l'agenouillement « le dimanche et au jour de la Pentecôte ». Enfin, frère Michel Mallèvre, Dominicain et spécialiste des questions œcuméniques, relève la portée pour l'unité de l'Église des décisions nicéennes.

Le commentaire savoureux, par frère Alexis Helg, d'un tableau de Botero visible aux Musées du Vatican, à Rome, achève ce tour d'horizon. Le tableau représente en effet un évêque rondelet, selon le style du peintre, arpantant tout seul et paisiblement un paysage agreste et verdoyant, « en voyage pour le Concile ». Le fait conciliaire est de tous les temps, comme l'atteste l'art.

(https://www.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/speeches/2006/september/documents/hf_ben-xvi_spe_20060912_university-regensburg.html ; consulté le 15 déc. 2025).

Signalons enfin l'étude de sœur Dominique Waymel sur la théologie mariale de saint Bernard Clairvaux. Est récemment parue la Note doctrinale du Dicastère pour la Doctrine de la Foi, *Mater Populi fidelis*, sur l'usage de titres mariaux comme « Co-rédemptrice » et « Médiatrice de toute grâce ». L'étude de sr Dominique, qui porte en particulier sur le titre de « médiateur » attribué par saint Bernard à Marie et bien situé par lui en référence au Christ, est donc la bienvenue pour éclairer ces débats.

La Rédaction